

Bienvenue !

1

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous souhaitons la bienvenue aux Championnats de Belgique OPEN de natation en grand bassin 2026, le point culminant de la saison de natation belge. Pendant trois jours, la piscine sera animée par l'énergie, la compétition et l'ambition sportive.

Du **15 au 17 mai 2026**, les titres belges seront disputés à la **piscine olympique Wezenberg à Anvers**. L'organisation est assurée par la **Fédération royale belge de natation**, en collaboration avec la Fédération flamande de natation.

Les Championnats de Belgique Open en grand bassin comptent également comme qualification pour les championnats internationaux d'été 2026.

Vous trouverez dans ce règlement toutes les informations pratiques, les conditions de participation et les directives relatives aux Championnats de Belgique ouverts en grand bassin 2026. Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse obc@belswim.be.

La Fédération royale belge de natation (FRBN) souhaite la bienvenue à tous les nageurs, entraîneurs, clubs et supporters et se réjouit d'avance des compétitions passionnantes et des performances exceptionnelles qui les attendent.



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDÉE EN 1902 – FONDÉE EN 1902

AFFILIÉE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AFFILIÉE à World Aquatics – European Aquatics ET B.O.I.C.
NUMÉRO D'ENTREPRISE 0409.395.428

Le lieu : Piscine olympique de Wezenberg

Le centre olympique de natation de Wezenberg dispose d'un bassin de 50 mètres avec 8 couloirs de compétition, ce qui en fait l'infrastructure idéale pour le championnat de Belgique en grand bassin. Adresse : [Desguinlei 17/19, 2018 Antwerpen](#)

Grâce à la présence d'un deuxième bassin de compétition de 50 mètres, le complexe peut être aménagé de manière flexible : l'un des bassins est aménagé en arène de compétition officielle, tandis que l'autre reste disponible pour l'échauffement, la récupération et la récupération entre les courses.



2

Programme du Championnat de Belgique OPEN en grand bassin

Heures de début*

Échauffement matin	07h30-08h45
Début des préliminaires	9h00
Finales jeunesse 16 & 17/05/26	
Échauffement	14h15-15h05 (piscine de compétition)
Début des finales jeunes	15h20 à +/- 16h00
Finales OPEN	
Échauffement après-midi	15h00-16h15 (bassin d'entraînement les 16 et 17 mai 2026)
Début des finales	16h30

*Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés

Échauffement supplémentaire possible dans le bassin de compétition le jeudi soir 14 mai 2026, à 19h00.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDÉE EN 1902 – FONDÉE EN 1902

AFFILIÉE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AFFILIÉE à World Aquatics – European Aquatics ET B.O.I.C.
NUMÉRO D'ENTREPRISE 0409.395.428

Programme

Vendredi 15 mai 2026

AM			Après-midi			
Numéro de course		nombre max. de séries	numéro de compétition			nombre max. de séries
1	100 m papillon	hommes	12	12	1500 m nage libre	femmes
2	100 m papillon	femmes	12	F1	100 m papillon	hommes
3	200 m dos	hommes	8	F2	100 m papillon	femmes
4	400 m quatre nages	femmes	4	F3	200 m dos	hommes
5	100 m brasse	hommes	12	F4	400 m quatre nages	femmes
6	50 m brasse	femmes	12	F5	100 m brasse	hommes
7	400 m nage libre	hommes	4	F6	50 m brasse	femmes
8	200 m nage libre	femmes	8	F7	400 m nage libre	hommes
9	50 m nage libre	hommes	12	F8	200 m nage libre	femmes
10	50 m dos	femmes	12	F9	50 m nage libre	hommes
11	4 x 100 m quatre nages	mixte		F10	50 m dos	femmes
12	1500 m nage libre	femmes	1	13	4 x 200 m nage libre	hommes
				14	4 x 200 m nage libre	femmes

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDÉE EN 1902 – FONDÉE EN 1902

AFFILIÉE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AFFILIÉE à World Aquatics – European Aquatics ET B.O.I.C.
NUMÉRO D'ENTREPRISE 0409.395.428

Samedi 16 mai 2026

AM				PM			
numéro de course			nombre max. séries	numéro de compétition			nombre max. séries
15	200 m quatre nages	femmes	8	F15	200 m quatre nages	femmes	A+B
16	100 m nage libre	hommes	12	F16	100 m nage libre	hommes	A+B
17	100 m brasse	femmes	12	F17	100 m brasse	femmes	A+B
18	200 m papillon	hommes	8	F18	200 m papillon	hommes	A+B
19	50 m papillon	femmes	12	F19	50 m papillon	femmes	A+B
20	50 m brasse	hommes	12	F20	50 m brasse	hommes	A+B
21	200 m dos	femmes	8	F21	200 m dos	femmes	A+B
22	50 m dos	hommes	12	F22	50 m dos	hommes	A+B
23	100 m nage libre	femmes	12	F23	100 m nage libre	femmes	A+B
24	400 m quatre nages	hommes	4	F24	400 m quatre nages	hommes	A+B
25	4x100 m nage libre	mixte		26	800 m nage libre	femmes	série rapide
26	800 m nage libre	femmes	1	27	800 m nage libre	hommes	série rapide
27	800 m nage libre	hommes	1	28	4 x 100 m nage libre	femmes	
				29	4 x 100 m nage libre	hommes	

4

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDÉE EN 1902 – FONDÉE EN 1902

AFFILIÉE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AFFILIÉE à World Aquatics – European Aquatics ET B.O.I.C.
NUMÉRO D'ENTREPRISE 0409.395.428

Dimanche 17 mai 2026

AM			PM			
numéro de course		nombre max. séries	numéro de compétition		nombre max. séries	
30	200 m nage libre	hommes	8	F30	200 m nage libre	hommes
31	200 m papillon	femmes	8	F31	200 m papillon	femmes
32	200 m brasse	hommes	8	F32	200 m brasse	hommes
33	100 m dos	femmes	12	F33	100 m dos	femmes
34	50 m papillon	hommes	12	F34	50 m papillon	hommes
35	200 m brasse	femmes	8	F35	200 m brasse	femmes
36	100 m dos	hommes	12	F36	100 m dos	hommes
37	50 m nage libre	femmes	12	F37	50 m nage libre	femmes
38	200 m quatre nages	hommes	8	F38	200 m quatre nages	hommes
39	400 m nage libre	femmes	4	F39	400 m nage libre	femmes
40	1500 m nage libre	hommes	1	40	1500 m nage libre	hommes
				41	4 x 100 m quatre nages	femmes
				42	4 x 100 m quatre nages	hommes

Conditions de participation

Généralités

Seuls les athlètes qui, à la date limite d'inscription, sont titulaires d'une licence délivrée par l'une des fédérations régionales ou par une fédération reconnue par World Aquatics peuvent participer à l'OBC 50m 2026.

Distances individuelles

Participation à l'OBC bassin de 50m 2026 est possible si le nageur a réalisé le temps limites à la date des engagements. La période pendant laquelle ces temps limites doivent être respectés s'étend du 1er janvier 2025 au 1er mai 2026. Pour participer à l'OBC bassin de 50m 2026, seuls les temps enregistrés dans une piscine de 50 m sont pris en compte.

Les nageurs qui atteignent le temps limite A ,sont assurés une inscription de participation. Les nageurs ayant un temps limite B peuvent s'inscrire, mais leur participation dépend du nombre de places restantes disponibles après traitement des inscriptions avec un temps limite A. Si nécessaire, l'organisation augmentera la capacité maximale afin de permettre à tous les nageurs inscrits ayant atteint la limite A de prendre le départ.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDÉE EN 1902 – FONDÉE EN 1902

AFFILIÉE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AFFILIÉE à World Aquatics – European Aquatics ET B.O.I.C.
NUMÉRO D'ENTREPRISE 0409.395.428

Les nageurs âgés de 16 ans et moins (nés en 2010 ou après), ainsi que les nageurs qui n'ont pas la nationalité belge et ne sont affiliés à aucune des fédérations régionales, ne peuvent participer à une épreuve que s'ils ont atteint le temps limite A.

6

Finales

Il y a 2 finales :

- Une finale A OPEN : les 8 meilleurs temps des séries
- Une finale B : réservée aux nageurs titulaires d'une licence de compétition dans un club belge ou aux nageurs de nationalité belge.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDÉE EN 1902 – FONDÉE EN 1902

AFFILIÉE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AFFILIÉE à World Aquatics – European Aquatics ET B.O.I.C.
NUMÉRO D'ENTREPRISE 0409.395.428

Temps limites

Numéro de compétition	femmes		hommes	
	A	B	A	B
50 m nage libre	00:28,27	00:28,84	00:25,03	00:25,66
100 m nage libre	01:01,56	01:02,58	00:54,60	00:55,68
200 m nage libre	02:12,11	02:15,20	01:58,63	02:01,64
400 m nage libre	04:30,52	04:39,84	04:12,47	04:19,08
800 m nage libre	09:15,91	09:36,06	08:44,78	09:14,76
1500 m nage libre	17:56,19	19:06,28	16:37,50	16:55,09
50 m dos	00:32,64	00:33,69	00:29,33	00:30,31
100 m dos	01:11,04	01:13,33	01:04,23	01:06,06
200 m dos	02:30,82	02:35,14	02:18,64	02:22,34
50 m brasse	00:36,40	00:37,99	00:31,59	00:33,03
100 m brasse	01:20,75	01:24,18	01:10,64	01:13,94
200 m brasse	02:51,88	03:00,27	02:35,27	02:42,45
50 m papillon	00:30,37	00:31,23	00:26,63	00:27,35
100 m papillon	01:09,73	01:12,45	00:59,82	01:02,48
200 m papillon	02:43,64	02:43,64 (idem que pour le temps A)	02:19,07	02:30,56
200 m quatre nages	02:30,92	02:35,09	02:16,47	02:19,95
400 m quatre nages	05:17,88	05:32,05	04:47,96	04:56,83

7

Temps limites A et B

Les temps limites sont fixés sur la base des résultats obtenus par les nageurs belges entre le 01/01/2024 et le 01/05/2025. Pour chaque distance, on utilise un temps limite A et un temps limite B, liés à la capacité maximale par distance :

- Limite A : fixée à 70 % de la capacité maximale. Par exemple : pour une capacité maximale de 60 nageurs, la limite A est fixée à environ 42e temps le plus rapide.
- Temps limite B : fixé à 130 % de la capacité maximale. Par exemple : pour une capacité maximale de 60 nageurs, le temps limite B est fixé à environ 78 % du temps le plus rapide.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDÉE EN 1902 – FONDÉE EN 1902

AFFILIÉE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AFFILIÉE à World Aquatics – European Aquatics ET B.O.I.C.
NUMÉRO D'ENTREPRISE 0409.395.428

Relais

Chaque club peut inscrire au maximum une équipe de relais par catégorie.
Pour les relais, le classement final est établi sur la base des temps réalisés lors des séries, sans finale (classement sur les temps).

8

Règles de compétition

L'OBC bassin 50m 2026 se déroulera selon les règles de World Aquatics.
Les règles internationales en matière de dopage (World Aquatics, WADA) s'appliquent. Sur demande, les nageurs doivent coopérer avec les représentants de l'autorité officielle flamande/francophone de lutte contre le dopage et se rendre disponibles pour des contrôles.

Médailles et cérémonies

Épreuves individuelles (à l'exception du 800 m et du 1500 m nage libre)

Ces épreuves se déroulent en séries et en finales. Le classement de ces épreuves est établi sur la base des temps réalisés lors des finales. Il n'y a pas de médailles pour les finales B.

800 m et 1500 m nage libre

Pour le 800 m et le 1500 m nage libre, le classement final est établi sur la base des temps réalisés lors des séries, sans finale (classement sur les temps).

Relais

Le classement final est établi sur la base des temps réalisés dans les séries (classement au temps).

Résultats

Les résultats affichés à la piscine sont les seuls résultats officiels valables. Il incombe au représentant du club de prendre connaissance de ces résultats officiels. Ces résultats mentionnent toujours l'heure limite pour les réclamations, remarques et désistements pour les finales.

Médailles

Les trois premiers athlètes belges de chaque épreuve individuelle reçoivent une médaille. Les athlètes de nationalité étrangère ne reçoivent une médaille que si'ils terminent dans les trois premiers de l'épreuve individuelle. Pour chaque épreuve de relais, la FRBN fournit les médailles nécessaires. Les médailles ne sont attribuées qu'aux clubs belges (podium réservé aux trois premiers relais « clubs belges »). Le titre de « champion de Belgique » est attribué au premier nageur/club belge en finale. Les médailles ne sont remises que si les nageurs ont réalisé le temps limite et s'ils sont présents à temps à la cérémonie de remise des médailles.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDÉE EN 1902 – FONDÉE EN 1902

AFFILIÉE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AFFILIÉE à World Aquatics – European Aquatics ET B.O.I.C.
NUMÉRO D'ENTREPRISE 0409.395.428

à moins qu'ils aient une raison valable pour leur absence. Celle-ci doit être signalée avant la remise des médailles. L'organisation de la compétition détermine sans appel ce qui constitue une raison valable.

Chambre d'appel

Chaque participant doit se présenter dans la chambre d'appel à temps avant le départ et y rester jusqu'à ce que le responsable lui indique de se rendre à la plate-forme de départ. Le fait de ne pas se présenter ou de ne pas passer par la chambre d'appel peut entraîner l'exclusion. La salle d'appel est accessible uniquement aux participants qui y sont attendus. Les entraîneurs peuvent accompagner les nageurs jusqu'à la chambre d'appel. Une fois que le nageur s'est présenté, il ne peut plus être accompagné par son entraîneur ou par quelqu'un d'autre, sauf s'il s'agit d'un nageur handinage bénéficiant du code d'exception « A » (assistance autorisée).

Accréditations

Les clubs sont tenus d'indiquer le nom du « délégué » (UN SEUL) et le(s) nom(s) du (des) « entraîneur(s) » via TeamManager. (voir tableau ci-dessous). Les programmes et les résultats seront disponibles en format PDF sur le site web de la FRBN. Chaque club participant a droit au nombre suivant de billets d'entrée gratuits pour les entraîneurs et les délégués du club :

Nombre de nageurs	Représentant	Entraîneurs
1 à 10	1	1
11 à 20	1	2
21 à 30	1	3
31 à 40	1	4
...

Les délégués doivent se présenter chaque jour (ou en cas de remplacement) à la table du jury. Cela doit se faire pendant l'échauffement des nageurs de leur club.

Inscription et désinscription

- Les inscriptions doivent être envoyées exclusivement par e-mail à entriesswimming@belswim.be, au plus tard le 1er mai 2026 avant 23h59.
- Les nageurs doivent être inscrits avec leurs meilleurs temps absolus, réalisés dans une piscine de 50 m entre le 1er janvier 2025 et le 1er mai 2026.
- Tous les temps d'inscription doivent provenir d'une compétition officielle, réalisés dans une piscine de 50 m, et seront vérifiés via Swimrankings. Si certains temps d'inscription ne peuvent être vérifiés via Swimrankings, il est nécessaire de fournir le lien vers la base de données internationale (par exemple, swimcloud).
- Les temps intermédiaires ne sont pas acceptés comme temps d'inscription, à l'exception du temps du premier nageur

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDÉE EN 1902 – FONDÉE EN 1902

AFFILIÉE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AFFILIÉE à World Aquatics – European Aquatics ET B.O.I.C.
NUMÉRO D'ENTREPRISE 0409.395.428

d'une équipe de relais non mixte.

- Les inscriptions doivent être effectuées via le programme TeamManager (Splash).
- Lors de l'inscription, chaque club doit également mentionner le nom et le numéro de licence du délégué. Il est possible de changer de délégué par demi-journée.
- Les inscriptions qui ne remplissent pas les conditions ci-dessus ne seront pas acceptées.
- Inscription relais (nageurs relais uniquement et remplaçants)
 - Veuillez indiquer le nom complet, le numéro de licence et le numéro de relais concerné et enregistrer les nageurs/nageuses qui participeront uniquement aux relais et donc pas aux épreuves individuelles ! À indiquer uniquement dans TeamManager (pas par e-mail) sous « Compétitions ». – « Modifier les inscriptions aux relais F5 »
 - Tous les nageurs qui ne participent qu'aux relais, y compris les remplaçants et les réserves éventuels, doivent être inscrits nominativement à la date de clôture des inscriptions ! Procédure à suivre dans TeamManager (pas par e-mail) : – « Compétitions » – « Inscriptions relais F3 » - ouvrir l'équipe et remplir le nom
 - Il n'est pas possible de s'inscrire sans temps. Le temps de l'équipe est soit un temps nagé par l'équipe, soit la somme des temps individuels des nageurs. Tous les temps doivent avoir été nagés entre le 1er janvier 2025 et le 1er mai 2026.

Remarques importantes

- Les fichiers d'inscription Lenex doivent être créés comme suit : « BK-50M-nom du club ».
- Les clubs recevront un « accusé de réception » (seule preuve de la réception de vos inscriptions) dans les cinq jours suivant leur inscription via l'adresse e-mail officielle. Il incombe à chaque club de vérifier la bonne réception de cet accusé de réception dans les 5 jours et l'exactitude des inscriptions soumises. Les clubs dont les inscriptions ne sont pas conformes au règlement recevront un message indiquant les inscriptions erronées.
- Les clubs qui inscrivent des nageurs ayant la double nationalité (BEL/autre) doivent envoyer une copie de la carte d'identité des nageurs concernés par e-mail à entryswimming@belswim.be, accompagnée de l'inscription.
- Après l'envoi des inscriptions, toutes les modifications doivent être effectuées par e-mail à entryswimming@belswim.be. Un nouveau fichier lenex peut éventuellement être envoyé, mais veuillez toujours joindre une explication par e-mail concernant les modifications.
- Les inscriptions tardives, reçues après la date limite d'inscription, ne seront plus acceptées.
- Les listes de départ seront publiées sur le site web de la FRBN le lundi 5 mai 2026.
- Afin d'éviter les frais administratifs, les clubs ont la possibilité de supprimer un ou plusieurs « épreuves/inscriptions » jusqu'au dimanche 10/05/2026 à 23h59 en envoyant un e-mail à entryswimming@belswim.be

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDÉE EN 1902 – FONDÉE EN 1902

AFFILIÉE à « World Aquatics » – « European Aquatics » et C.O.I.B.
AFFILIÉE à World Aquatics – European Aquatics ET B.O.I.C.
NUMÉRO D'ENTREPRISE 0409.395.428

- Le programme définitif sera publié le lundi 11/05/2026.

Dispositions financières

Les frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à :

- Départ individuel (club belge) : 12 euros
- Remboursements (club belge) : 17 euros
- Départ individuel (club étranger) : 17 euros
- Relais (club étranger) : 22 euros

Le montant total dû sera facturé au club (facture du club).

Frais administratifs

- Pour les désistements soumis dans les délais impartis, les clubs ne paient pas de frais administratifs, mais uniquement les frais d'inscription.
- Les clubs paient toutefois des frais administratifs :
 - en cas de désistement tardif ou de forfait.
 - En cas de non-désignation/non-présentation du nombre obligatoire d'officiels

Pour les montants spécifiques, nous renvoyons au document : Tarifs, frais administratifs et frais d'inscription.

Officiels

Un jury préétabli et annoncé à l'avance sera mis en place. Ce jury sera composé par le Comité Opérationnel National de la Natation (CONNA).

Le responsable doit être inscrit pour chaque journée complète dans TeamManager (et non par e-mail) sous « Compétitions » – « Exporter les inscriptions » – « Fichier Splash/Lenex » – « Responsables ».

Pour chaque manque d'officiels obligatoires, des frais administratifs seront facturés (voir Tarifs BK-CB SWI 2026).

Le nombre d'officiels à fournir est déterminé par les inscriptions des clubs clôturées le 1/05/26 à 23h59. Seule la suppression de l'inscription du ou des nageurs par la FRBN peut avoir un impact sur le nombre d'officiels à fournir.

Les officiels doivent se présenter à l'entrée au plus tard à 8h00 (réunion du jury à 8h15) :

Nombre de nageurs	Officiels
< 3 nageurs	0
3 à 9 nageurs	1
10 à 19 nageurs	2
20 à 29 nageurs	3
...	...